

# Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 29 de juin 2008 - Prix : 0,2 euros

**Attac** : Association pour une taxation des transactions  
financières pour l'aide aux citoyens  
Bulletin édité par Attac-Isère  
Siège social et adresse postale :  
Maison des Associations  
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE  
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>  
Directeur de la publication : Bernard Labouré  
Mise en page : Georges Veyet  
CPPAP : en cours d'enregistrement  
Imprimé par nos soins

## Faim de profits, fin des hommes

La crise financière  
S'étend à la terre entière  
La crise alimentaire  
Tue les peuples dans la misère  
La crise écologique  
Touche l'Humanité entière  
Les banques sont en faillite,  
Les fonds spéculatifs sont en perdition  
Qu'à cela ne tienne  
On vole à leur secours  
A grand coups de milliards.  
Et dans le même temps  
Des millions d'êtres humains se révoltent,  
Non pas pour demander des milliards  
Tout simplement, ils ont faim.  
Le riz, le blé ne se mangent plus,  
Ils s'échangent, alors  
Des millions d'êtres humains meurent,  
Ils ont faim  
Et pour calmer leur faim  
On ne trouve plus rien  
Même pas la plus petite miette  
On ne peut pas nous disent-ils  
Cela mettrait l'économie en péril.  
Et pourtant,  
Quelques heures seulement  
De la guerre en Irak suffiraient  
A nourrir la planète.  
Economie, économie, économie  
Ignominie oui  
Ne voyez-vous pas  
Que vous êtes en train de tuer ?  
Tuer celui qui ne peut plus cultiver son riz,  
Tuer celui qui ne peut plus payer son blé.  
On élimine les pauvres  
A travers la mort par la famine.  
Les spéculateurs se nourrissent de tout  
Même de la misère du monde,  
Même de la mort des hommes,

Même du saccage de la planète.  
Et pourtant du blé vous en avez à revendre  
Mais vous voulez tout pour vous.  
Oui mais,  
Si les banques meurent,  
Si les fonds spéculatifs  
Touchent le fond  
Ce sera la fin  
Nous disent-ils.  
Fin, fond, fin fond, fin, fond.....  
La fin de quoi ?  
De leurs profits,  
De leurs pillages  
De leurs saccages.  
Et si les hommes meurent  
A cause de la faim  
On y peut rien  
Alors, c'est le destin ?  
Non, c'est le marché  
Nous disent-ils.  
Mais là on nous fait marcher  
Marché de dupes,  
On est pas dupes, allons donc.  
Et pendant ce temps-là  
Pour vous blanchir  
Aux yeux de l'Humanité  
Vous roulez au carburant bio.  
Seulement voilà, ce carburant là  
Il nourrit les voitures,  
Mais pas les hommes  
Alors, c'est à cause de ça  
Que le blé vaut de l'or  
Et avec beaucoup d'or  
On peut se faire beaucoup de blé.

Georges Veyet

« Contrôlez le pétrole et vous contrôlerez les nations,  
contrôlez la nourriture et vous contrôlerez la population »  
Henry Kissinger (1970, Secrétaire d'État américain)

## Réunion-débat en Isère

### Réunion-débat sur la crise financière

animée par attac-Isère

« Crise financière, analyse et propositions »

Diaporama suivi d'un débat

Mardi 10 juin 2008 à 20 h 30

Foyer des anciens, rue de la République, VIZILLE

A noter sur vos agendas

A la rentrée de septembre, à l'Albenc dans le  
cadre du festival de l'avenir au naturel :

## Rencontre des adhérents et sympathisants

Lundi 16 juin 2008 de 20 h à 22 h 45, à la Maison  
des associations de Grenoble,  
6, rue Berthe de Boissieux.

Thème du débat : les retraites

## Conférence-débat

dimanche 7 septembre 2008 à 13 h,  
avec Aurélie Trouvé, co-présidente d'Attac France

Quelles agricultures,  
face au défi alimentaire mondial ?

## Retraites : dénoncer les fausses évidences

L'allongement de l'espérance de vie, l'accroissement du nombre de plus de 60 ans dans la population, nécessiteraient et justifieraient d'augmenter la durée de cotisation pour sauver notre système de retraites par répartition. Ce serait la seule solution.

Le patronat, le gouvernement et sa majorité, certains représentants de « gauche » ou syndicaux, les experts « patentés », relayés par les médias dominants, nous présentent cette mesure comme **une évidence**.

**Ils mentent.** Cette « évidence » est fausse et ne sert qu'à **cacher l'objectif réel des réformes engagées** : réduire les pensions des retraites aujourd'hui et demain.

Avec l'allongement des études, les difficultés à trouver un emploi, le développement de la précarité et du temps partiel, la dégradation des conditions de travail — tant physiques que psychologiques —, le rejet des seniors dès 50 ans dans les entreprises, il deviendra très difficile de rassembler une carrière complète — y compris en reportant son départ au-delà de 60 ans — et **MÉCANIQUEMENT** les pensions baisseront.

Cette évidence est renforcée par d'autres mesures, déjà en vigueur depuis la réforme Balladur de 1993 : l'instauration de décotes, l'indexation des pensions, mais aussi et surtout des « salaires portés au compte », sur les prix et non plus sur l'évolution des salaires, le passage des 10 aux 25 meilleures années.

Et les femmes sont encore plus pénalisées : les projections prévoient que la génération de femmes nées entre 1965 et 1974 (qui ont aujourd'hui entre 35 et 40 ans) n'aura toujours validé que 30,2 ans en moyenne contre 37,9 ans pour les hommes.

S'il est exact que la proportion de retraités dans la population française ne cessera de s'accroître, et si l'objectif était vraiment de maintenir le niveau des pensions, alors **il est évident que l'enveloppe de leur financement doit augmenter** en valeur et en proportion dans l'ensemble de la richesse produite mesurée par le PIB.

En 1960, la part des prestations vieillesse dans le PIB était inférieure à 6%, aujourd'hui elle a doublé pour atteindre

13% : le pays en est-il ruiné ? Elle pourrait atteindre 19% en 2040 quand les plus de 60 ans représenteraient 36% de la population : serait-ce injuste et insupportable ?

N'oublions pas que dans le même temps le PIB a augmenté en valeur pour passer de 750 milliards d'euros en 1960 (les retraites en prélèvent 40 et il en reste 710), à 1800 aujourd'hui (les retraites en prélèvent 230 et il en reste 1570) et qu'il devrait doubler d'ici à 2040 même avec une croissance inférieure à 2%.

A noter aussi qu'entre 1982 et aujourd'hui la part des salaires (salaires nets et cotisations sociales) dans le PIB a reculé de 8% !

Les retraites par répartition sont financées (comme la couverture maladie) par les cotisations sociales. L'enveloppe dépend donc du niveau de la masse salariale brute et du taux de cotisation qui lui est appliqué.

Toute augmentation des salaires et toute véritable réduction du chômage accroît cette enveloppe : porter le taux d'emploi des femmes au même niveau que celui des hommes d'ici à 2050 représente une ressource égale aux 3/4 du besoin de financement que rencontrerait les retraites à cette échéance.

Enfin une hausse modérée du taux de cotisation, éventuellement modulée en fonction des entreprises pour tenir compte de leur politique salariale ou financière, est parfaitement possible économiquement.

On estime que le coût des pensions des nouveaux retraités représente, chaque année, 0,5% de l'ensemble des salaires des actifs et des pensions des retraités.

Sans modifier le partage de la richesse entre part salariale et capital, il est donc possible, avec un taux de croissance de 1,3% l'an (hors inflation), de financer les nouvelles pensions (0,5%) et d'augmenter les salaires et pensions de 0,8% (le double de l'augmentation moyenne annuelle de ces 20 dernières années).

Toute augmentation de la part salariale inférieure au taux de croissance accroît la part du capital !

Claude Roussilhe

## Délinquance financière et fiscale

Soirée débat du 25 mars 2008 avec Roman KUENZLER d'Attac-Suisse co-réalisateur du film « Permis d'évader » et Bernard BOUZON animateur du groupe délinquance financière d'Attac-Romans.

Ce film réitère les principes inscrits dans la constitution suisse pour une fiscalité juste.

Ces principes une fois énoncés et la description des différents impôts exposés, la réalité fait apparaître des défaillances importantes, par ex. :

- Une taxation sur seulement 60% du montant des dividendes pour les gros contribuables (cette votation vient de se passer).
- Une différence subtile entre « évasion fiscale » (légale voire encouragée) et « fraude fiscale » (illégal). Cette notion permet à tout bon fiscaliste de dissimuler des sommes importantes...
- Un secret bancaire qui échappe à toute levée y compris lors de faute criminelle avérée.

On connaît la Suisse comme paradis fiscal donc on ne peut pas être étonné de ce qui précède pourtant le film pose deux questions :

Dans une économie de marché où la concurrence est libre et non faussée, doit-on laisser aussi la fiscalité subir ce principe de la concurrence ? N'est-ce pas une question éthique ?

Cette course à la baisse de l'imposition des entreprises est-elle un moyen pour celles-ci de rester dans la course de la mondialisation ou de verser des cadeaux aux gros actionnaires ?

Entre 1970 et 2004 le nombre de paradis fiscaux est passé de 25 à 72. C'est une « grande réussite » de la mondialisation avec sa réforme la plus importante à savoir la libre circulation des capitaux à travers le monde.

Les entreprises grâce à leurs filiales (60% du commerce mondial se fait entre maisons mères et filiales) aidées des cabinets d'audit (ils sont en même temps conseillers et contrôleurs) pratiquent « l'optimisation fiscale » en

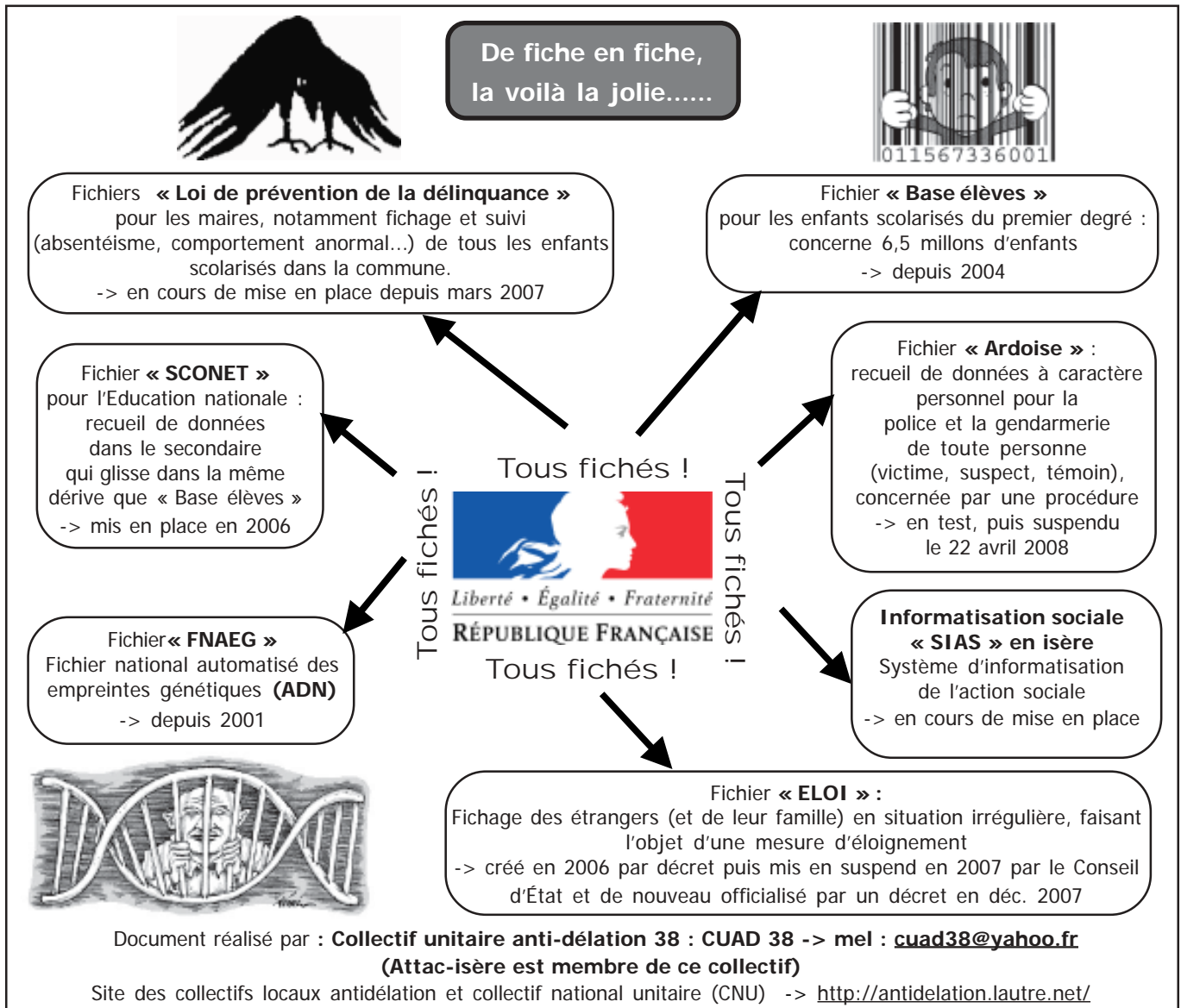
déclarant des bénéfices dans des filiales domiciliées dans des paradis fiscaux. Plus de 50% des capitaux qui passent par ces derniers proviennent des entreprises...

L'appel de Genève lancé par six juristes en 1996 pour promouvoir une juridiction européenne apte à poursuivre au-delà des frontières nationales en créant ainsi une coopération judiciaire n'a pas beaucoup avancé.

Des axes d'intervention comme :

- attaquer le secret bancaire et l'impunité,
  - supprimer les sociétés écrans,
  - revoir le statut des cabinets d'audit...
- sont autant de sujets dont doit s'approprier la société civile pour faire éclater des scandales comme le dernier en date sur la fraude fiscale de grosses fortunes vers le Liechtenstein.

B. Greslou



### Attac-Isère en action

**Soirée débat crise financière** : à St Siméon de Bressieux le 20 mai 2008

Dans la salle de la mairie mise à notre disposition pour l'occasion, cette soirée animée par Attac-Isère a réuni un public de quelque 30 personnes attentif jusqu'au bout malgré la complexité du sujet. Le débat qui a suivi a été riche, critique aussi et très encourageant pour poursuivre ce type d'initiative.

**Manifestation contre la réforme des retraites** : Grenoble le 22 mai 2008

Partie à 10 h de la gare de Grenoble, la manifestation a drainé plus de 20 000 participants. Attac-Isère était présent avec la banderolle et un tract spécifique sur le sujet qui a été bien accueilli comme au premier mai .



**Crise financière** : action de rue samedi 31 mai 2008 après-midi Place Grenette à Grenoble, avec table d'info et distribution de tracts.

## Brèves....., brèves....., brèves

### Université d'été attac Europe

A Sarrebruck en Allemagne du 01 au 06 août 2008.

Pour les connectés, inscription sur : <http://www.france.attac.org/spip.php?article8309>  
Pour les autres, demander un dossier d'inscription à attac-Isère.

### Université citoyenne d'attac France

A Toulouse université du Mirail du 22 au 26 août 2008 autour du thème : « l'altermondialisme aujourd'hui ? »

Pour les connectés, inscription sur : <http://www.france.attac.org/spip.php?article8584>.  
Le bulletin pour l'inscription, est joint à ce GDS.

### Billet d'humeur

#### Le temps n'est pas le même pour tous, notre temps nous est volé

Le temps n'est pas toujours bien employé puisque les inégalités sont de plus en plus grandes. Les uns (une minorité) passent leur temps à vouloir nous faire retourner en arrière en disant que ce sont des réformes nécessaires !

Stupeur, alors que de sujets nous sommes devenus citoyens (pas les femmes ni les esclaves) par le droit de vote pour élire des représentants. Ainsi, le 6 juin 1792, une pétition « Le peuple est debout, il attend dans le silence de sa souveraineté ». Le 20 juin, un Parisien à l'Assemblée : « le peuple se lasse ». Maximin Isnard, représentant du Var : « La colère du peuple n'est souvent que le supplément terrible du silence des lois ». Nuit du 4 août 1789, abolition des privilèges par l'Assemblée, les châteaux brûlaient. Ainsi, l'on s'aperçoit que le fonctionnement d'un pays, des pays ne peut être laissé à une petite partie de la population qui aurait le droit, le privilège de s'occuper des affaires de tous. Pendant que les autres sont condamnés à passer la majorité de leur temps à s'occuper des enfants, à produire de plus en plus, de plus en plus vite avec de moins de moins de travailleurs.

#### Le temps passe dans l'histoire

De Spartacus aux révoltes d'esclaves, à la première loi en France interdisant le travail des enfants de moins de 8 ans date du 21 mars 1841.

Cette recherche absolue du temps pour vivre, bouscule les habitudes, les institutions. Ainsi, le gouvernement du Front Populaire de 1936 n'avait pas mis dans son programme les 15 jours de congés payés. Cela parce que des experts « compétents » doctement affirmaient que l'économie allait s'effondrer ... et argument idéologique, « l'on n'a jamais vu payer des gens à ne rien faire !!! ». Les employés des grands magasins puis les ouvrières, les ouvriers de la métallurgie, du bâtiment etc. etc. se sont levés, ont occupé, ont dansé sur leurs lieux de travail, quel spectacle ! L'on veut arracher du temps pour vivre. Après des milliers d'accords de magasins, d'entreprises « donnant » des vacances, alors seulement le gouvernement du Front Populaire propose une loi pour les congés payés. Et l'on vit pour la première fois dans l'histoire des familles assises sur les plages, et sous une photo du Figaro « Les salopards en casquette ».

#### Ne pas perdre sa vie à la gagner

C'est grâce aux luttes des ouvriers du textile, grève pour la journée de 8 h le 1er mai 1886 à Chicago ; la troupe tire : 9 morts. Suite à cela, décision de marquer par une journée de grève dans tous les pays chaque 1er mai pour symboliser les 8 heures. Puis, grâce aux luttes, l'espérance de vie, le temps de vie ont augmenté. Sachant qu'il y a une différence de 7 ans entre un employé, un ouvrier et un cadre. Une double peine, les ouvriers vivent plus d'années en incapacité au sein d'une vie plus courte.

#### Ne pas se recroqueviller, mais s'élargir pour un meilleur temps de vie

Agrandir la lutte du quartier, de l'atelier, du bureau, de l'école pour gagner du temps pour être citoyen et passer moins de temps à travailler... Soutenir la lutte des ouvrières, des ouvriers qui projettent sur les jouets de la peinture à base de plomb, dont le temps de vie sera plus court. Taxer les capitaux en tendant nos mains aux autres pour une autre mondialisation.

« Si l'on ne prend pas le temps d'aller vers les autres, de discuter, de prendre la décision ensemble, alors il n'y a plus de démocratie possible » « La vitesse absolue est le contraire de la démocratie, qui suppose d'aller vers les autres, de discuter, de prendre le temps de la réflexion et de partager la décision. On en voit des conséquences très claires avec la désaffection de la politique, c'est-à-dire d'un système de représentation et de délégation » Oui, arrachons de plus en plus de temps afin de ne pas être seulement citoyen votant, mais aussi citoyen actif par une vie joyeuse.  
C'est nécessaire, c'est possible.

Léo Richaud

## INFOS pratiques



### Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

### Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi, de 15 h à 18 h

### Permanences

Lieux d'accueil, d'information et d'échanges

#### Grenoble

Tous les mercredis, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

#### Grésivaudan

info-attacgresivaudan@googlegroups.com

#### Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net  
04 76 64 00 48

### Site web

[www.local.attac.org/attac38](http://www.local.attac.org/attac38)

### Adresse électronique

[attac38@attac.org](mailto:attac38@attac.org)

### Adresse postale

Attac-Isère  
Maison des associations  
6, rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble

### Agenda

**Groupe éco** : lundi 9 juin, 18 h 30, MDA

**Groupe cinéma** : contact -> [woudla@hotmail.com](mailto:woudla@hotmail.com)

**Groupe Grésivaudan** : tous les premiers lundis du mois à 20 h 30, salle Chartreuse à Crolles.

**CA** : lundi 23 juin, 19 h, MDA

**Radio** : tous les 3ème mercredis du mois émission attac sur radio Grésivaudan

Ceux qui le souhaitent, peuvent envoyer leur billet d'humeur pour parution dans le grain de sable à : [attac38@attac.org](mailto:attac38@attac.org), ou par courrier à Attac, maison des associations de Grenoble (1/2 page A4)